

Elle représente 65,3% du PIB

Dettes publiques : Plus de 750 milliards DH en 2019

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Le niveau élevé de la dette publique représente un risque économique à relever. Cet enjeu a été relevé par Driss Jettou, président de la Cour des comptes, lors de son passage au Parlement, mardi 28 janvier 2020, pour la présentation des activités des juridictions financières au titre de 2018. Lors de son exposé, M. Jettou a souligné la nette progression du volume de la dette. Ce dernier a connu un rythme ascendant les dix dernières années. Il est ainsi passé de 345,2 milliards de dirhams en 2009 à 750,12 milliards de dirhams en 2019, se situant ainsi autour de 65,3 % du PIB. « Ces données montrent que l'objectif de parvenir à un niveau de la dette autour de 60% du PIB, à l'horizon 2021, serait difficile à atteindre », fait remarquer M. Jettou. Et d'évoquer un encours de 901,1 milliards de dirhams de la dette publique globale comprenant à la fois la dette du Trésor et les dettes des établissements et entreprises publics garanties par l'État, représentant ainsi 81,4 % du PIB. S'agissant du recours à l'endettement, les recommandations émises dans ce sens par la Cour des



comptes convergent vers un arbitrage entre la dette publique intérieure et extérieure, et ce sur la base de ratios de coût et de risque. L'objectif est d'assurer la stabilité du financement du Trésor et maintenir les réserves en devises à des niveaux acceptables. La préservation de l'équilibre et de la viabilité des comptes extérieurs fait également partie des points abordés dans l'exposé du président de la Cour des comptes. La réalisation de cet objectif requiert, selon Driss Jettou, « une plus grande maîtrise du rythme d'augmentation des dépenses publiques ayant une incidence directe

ou indirecte sur les déficits des comptes extérieurs ». La Cour des comptes a émis par ailleurs des orientations relatives à la diversification et l'amélioration de la qualité de l'offre exportable. Afin d'aménager les conditions destinées à la concrétisation de cet objectif, il est préconisé d'élaborer un programme d'ensemble et ce en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. « Il s'agit de soutenir le tissu entrepreneurial pour une plus grande intégration dans les chaînes de valeur de l'exportation, l'ouverture vers de nouveaux marchés, l'augmentation des taux d'intégration industrielle,

et la hausse de la valeur ajoutée locale de nos exportations », explique Driss Jettou dans son intervention. Le président de la Cour des comptes appelle par ailleurs à mettre en place les instruments appropriés pour le soutien des PME et très petites entreprises, notamment en leur simplifiant le recours au financement bancaire. S'agissant de la problématique des arriérés de l'État, Driss Jettou invite les grandes entreprises publiques toujours créancières à inscrire l'apurement de ces dettes dans le cadre de contrats programmes qu'elles préparent. Notons que la restitution au titre de

la TVA a atteint au premier trimestre de l'année 2019 un total de 35,3 milliards de dirhams. Lors de son exposé, le président de la Cour des comptes recommande l'élaboration d'une nouvelle vision de l'investissement public. « En dépit des efforts consentis dans le domaine des infrastructures publiques, les actions engagées n'ont pas permis de réduire les inégalités sociales et les disparités territoriales, ni induit une véritable amélioration des indicateurs de développement humain », indique-t-il. D'où la nécessité de renforcer le rôle de l'investissement public pour une croissance équilibrée et inclusive, génératrice d'opportunités d'emplois et d'amélioration de revenus.

Le président de la Cour des comptes appelle à mettre en place les instruments appropriés pour le soutien des PME et très petites entreprises notamment en leur simplifiant le recours au financement bancaire.